

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3469>



2009-2010

EMPLOI, SALAIRES, RETRAITES : Tous mobilisés, rassemblés et exigeants !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Date de mise en ligne : mardi 18 mai 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



**Le 27 Mai 2010
Manifestation à Dijon
14h30 - Place de la Libération**



EMPLOI, SALAIRES, RETRAITE : Tous mobilisés, rassemblés et exigeants !

Dans un contexte économique et social caractérisé par une situation de l'emploi dégradée, des difficultés de pouvoir d'achat et une aggravation des conditions de travail pour de nombreux salariés, dans le public comme dans le privé, en France et en Europe, les organisations syndicales de Côte d'Or CFTD, CGT, FSU, UNSA et SOLIDAIRES réaffirment que la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une **relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux**.

Avant même que le Président de la République ne réunisse un « sommet social » le 10 mai, le 1er Ministre annonce un gel des dépenses de l'Etat pour les 3 ans à venir. Les organisations syndicales condamnent cette annonce et considèrent que la réduction des déficits ne peut être envisagée sans **assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive**.

- Donner la priorité à l'emploi stable
- améliorer les salaires et le pouvoir d'achat
- réduire les inégalités
- réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale
- investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs.

Concernant les retraites, elles rappellent que l'emploi « en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé » doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière.

C'est une source de financement incontournable pour **assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraite par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle**.

- une plus juste répartition des richesses
- la réduction des inégalités

– l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite.

L'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu.

La pénibilité du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé, n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

C'est pourquoi les organisations syndicales CFDT-CGT-FSU-Solidaires-UNSA de Côte d'Or appellent les salariés et les équipes syndicales à se rencontrer pour décider dans les entreprises et lieux de travail d'actions unitaires, donnant lieu à des grèves, et à venir nombreux manifester le 27 mai 2010



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

Post-scriptum :

Ci-joints :

- texte imprimable ou affichable : appel commun Côte d'Or
- texte de l'appel commun national